MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 27 octobre 2016

Présents : Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Christophe MARION, Maurice MONNET.

Absents excusés : Charles CHEVAILLER, Nicolas GARCIN, Francine JACQUET, Pascal SIMONET.

A été élu secrétaire : Jean-François REHFUSS

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 29 septembre est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

- N° 31 : Décision travaux voirie : réfection du chemin de Châtillon, de la ruelle des Magniens. Pose de cunettes à la Chaumette. Pose de cunettes et de canalisations à La Lième.

- N° 32 : Réfection du toit du garage de la mairie.

- N° 33 : Réparation du mur du cimetière côté route de La Lième.

- Points à l'ordre du jour :

- Travaux en cours :

Les travaux de voirie sont décidés pour un montant de 11522,55€ HT. Ils seront réalisés par l'entreprise EIFFFAGE. ECLA prend à sa charge les enrobés et certaines canalisations.
Le toit du garage de la mairie, en mauvais état, sera refait par l'entreprise Morel pour un montant de 3350 € HT.
Le mur d'enceinte du cimetière présente des signes de faiblesse côté route de La Lième. Un devis de 4640 € HT est établi par l'entreprise

- Urbanisme : Vente de la maison de M. Simon, rue de l'église à Monsieur et Madame Mirande.
Vente de la maison de M. et Mme Mirande 300 rue des Vieux Monts à Monsieur Morin.
Dans les deux cas, la commune n'exerce pas son droit de préemption.

- Lancement des travaux de mise aux normes de la salle du foyer. Le premier chantier sera assuré cette année par l'entreprise « Maison de la pose » pour la réfection des toilettes.

- Le maire présente un point sur le budget. Malgré les efforts en matière d'économies, il sera difficile de dégager cette année des sommes qui seraient nécessaires à l'investissement. Les causes essentielles de ces difficultés sont la baisse des dotations et le coût des frais scolaires payés aux communes où sont scolarisés les enfants.

- Questions diverses :

- Un dossier est envoyé au Conseil Départemental afin de profiter des subventions de 20% alloués par le département pour ce type travaux.

- Le SIDEC informe les mairies qu'il propose un regroupement pour un marché collectif d'achat d'électricité ou de gaz. Le maire demandera si ECLA ne pourrait pas prendre en charge ce type de marché et le proposer aux communes de la communauté d'agglomération.

- L'indemnité du comptable s'élèvera cette année à 285€86. Elle est la contrepartie des services que le Comptable, Monsieur HAAB, rend à la commune, essentiellement par des conseils de gestion ou des explications sur le fonctionnement des finances publiques. Nous saluons ici sa grande disponibilité et la qualité de ses interventions.

- L'entretien périodique du radar pédagogique situé dans le village, le long de la RD 475, a été réalisé et les batteries changées pour 160€. Est-il toujours aussi efficace et persuasif ?

- De nombreuses demande de subventions sont adressées en mairie, toutes plus légitimes les unes que les autres. L'état actuel des finances ne permet pas de répondre à toutes. Le Conseil continuera d'aider modestement les associations proches de Pannessières.

- Questions d'actualité.

- La fusion ECLA -Val de Sorne sera effective avant le 1er janvier 2017. Monsieur le Préfet le confirme dans une note envoyée aux mairies concernées. Si la nouvelle communauté gardera le nom d'ECLA, elle se trouvera malgré tout modifiée par l'arrivée des villages du Val de Sorne. A l'occasion de cette fusion, le maire invite le Conseil à exprimer les points positifs et les points négatifs du fonctionnement actuel d'ECLA, ainsi que les orientations souhaitables dans la future communauté. Ces réflexions feront l'objet d'une synthèse en fin d'année.

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu devant le monument aux morts à 11H30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert sous le préau de la mairie si le temps le permet, sinon à la salle des fêtes. Tous les habitants sont conviés au repas communal qui aura lieu à l'hostellerie des Monts Jura à partir de 13H30. Le repas est offert aux personnes âgées de plus de 70 ans.

- Le conseil d'école maternelle à Perrigny aura lieu le.9 novembre.

- Gaël Monneret a demandé un devis de peinture à l'entreprise VIA SYSTEME. Les travaux de peinture sur la RD 475 seront faits au printemps prochain.

- Les membres du conseil délégués pour représenter la commune au syndicat des eaux de l'Heute la Roche s'étonnent de ne pas avoir été convoqués à la dernière assemblée. Explication sera demandée à Monsieur le Président du syndicat.

- Le tirage au sort des lots de l'affouage aura lieu le samedi 5 novembre. Les affouagistes seront prévenus individuellement.

La séance est levée à 23 h00.

Prochaine séance le **jeudi 24 novembre à 20H** en présence de Monsieur le trésorier.

Le maire : M. Monnet.